CMA FORMATION

CONTACTEZ LE RÉFÉRENT HANDICAP DE VOTRE DÉPARTEMENT

Sainte-Luce-sur-Loire
Saint Nazaire
Grégory LE NAVENAN
glenavenan@artisanatpaysdelaloire.fr
06 48 43 02 56

Angers
Elodie FRANÇOIS
efrancois@artisanatpaysdelaloire.fr
02 41 22 61 56

Laval
Mélanie DELAPORTE
mdelaporte@artisanatpaysdelaloire.fr
06 49 11 37 38

Le Mans
Delphine DONIES
ddonies@artisanatpaysdelaloire.fr
02 53 04 84 80

La Roche-Sur-Yon
Anne-Florence SURUN
asurun@artisanatpaysdelaloire.fr
02 51 36 53 00

urmapaysdelaloire.fr

Mise à jour : 4 juin 2024

Chambre de Métiers et de l'Artisanat PAYS DE LA LOIRE

CMA FORMATION

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

INFORMER **CONSEILLER** **ACCOMPAGNER**

les apprenants et les entreprises,
pour une formation et une insertion
professionnelle **réussie**

Les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir contacter notre référent handicap, présent sur chacun de nos centres de formation, afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

FORMATION

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

VALIDATION DU PROJET ET PRÉPARATION À L'ENTRÉE EN FORMATION

Stages en entreprise, journées découvertes au CFP

Rencontre avec le coordonnateur départemental des apprenants en situation de handicap

Accompagnement administratif – demande de RQTH*

*RQTH : Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé

Contact avec le référent handicap, et les services d'accompagnement.

Evaluation et proposition d'un parcours de formation individualisée

Information auprès de l'entreprise sur la situation de handicap de l'apprenant, avec accord de l'apprenant et /ou de ses responsables légaux (modalités d'accueil)

SUIVI ET ANTICIPATION DE LA SUITE DU PARCOURS DE FORMATION

Contact avec les partenaires de l'emploi : Cap emploi, la Mission Locale pour un accompagnement post-formation

Organisation de la poursuite d'études

Contact avec l'entreprise pour l'organisation des suites de parcours : conseil sur les formations

« Grace à ce dispositif, j'ai pu suivre une formation et apprendre un métier dans des conditions adaptées à ma situation. »

ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENANT TOUT AU LONG DE LA FORMATION

Entretiens réguliers avec le référent handicap

Mise en place d'un parcours de formation individualisé (si besoin) avec une pédagogie adaptée

Contacts avec l'ensemble des équipes (pédagogiques, administratives, éducatives) du CFP

Accompagnement sur les démarches administratives : demande d'aides financières etc.

Visites d'entreprises et conseils

Mise en oeuvre de soutien via un expert (PAS*)

*PAS : prestation d'appui spécifique